



Termes de Référence (TDR)

Conceptualisation et mise en place d'un site web Pour l'Observatoire des migrations internes

I. Contexte :

Ces dernières années, une augmentation importante des flux de migration interne depuis le sud du pays vers les centres urbains et les zones rurales de l'ouest et du nord-ouest a été constatée. Si la migration interne n'est pas un phénomène nouveau à Madagascar, les dynamiques sous tendant cette migration ont significativement changé, entraînant des effets qui jamais auparavant n'avaient été observés, et bouleversant des dynamiques sociales, politiques et économiques locales.

Dans l'Androy, l'augmentation importante des départs représente un défi supplémentaire pour la capacité de relèvement et de développement durable et inclusif du « Grand Sud » de Madagascar qui reste encore marqué – malgré un engagement renouvelé des autorités nationales – par un sous-développement et une fragilité chronique hérités de décennies de marginalisation. En ce qui concerne les régions de destination des migrants, ces nouveaux flux migratoires convergent vers certaines zones de destination spécifiques, dont le Menabe est parmi les plus affectées. Les migrants abandonnent les terres qui ne sont plus cultivables et défrichent de nouvelles terres aux alentours pour continuer la production, conduisant à d'importantes déforestations et un effet d'accaparement des terres, au mépris des efforts de conservation et de gestion participative des écosystèmes par les communautés locales. Dans ce contexte, l'OIM et le PNUD mettent en œuvre conjointement sous la coordination de l'OIM le projet « Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar » (Projet REAP), financé par le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies (PBF – *Peacebuilding Funds*) dont l'objectif général est de sensiblement réduire les tensions et conflits sociaux résultant des migrations non maîtrisées dans l'Androy et le Menabe, et constituant une menace à la paix et à la cohésion sociale.

Afin d'accompagner le renforcement de capacités des autorités, et autres intervenants et partenaires concernés par ces sujets de la gestion des migrations internes ; et de contribuer à une appréhension de ces enjeux de manière plus pérenne et durable au niveau national et local ; l'OIM a soutenu, en partenariat avec le Centre National de Recherches sur l'Environnement (CNRE), la mise en place d'un Observatoire des migrations internes.

L'Observatoire des migrations internes ambitionne d'être une première structure dans le pays qui servira de plateforme de référence pour étudier, produire et affiner à travers le temps les connaissances sur un certain nombre de paramètres et enjeux sociaux, politiques, économiques et environnementaux rencontrés à Madagascar en lien avec les phénomènes de migrations internes. L'Observatoire des migrations internes sera également une plateforme d'échange, pour la diffusion et discussion des connaissances sur ces phénomènes et leurs dynamiques au sein de la communauté scientifique (nationale et internationale) et au-delà – et notamment auprès des décideurs et des autres parties prenantes, comme le grand public et la société civile, dans la planification de leur réponse et dans l'élaboration de stratégies qui visent à une meilleure gestion des migrations internes. L'Observatoire organisera différentes actions devant servir à positionner et renforcer à travers le temps sa capacité de conseil, de servir de plateforme de dialogue, et de débat, en vue d'une



appréhension et d'un encadrement des phénomènes migratoires internes proactive, informée et équilibrée.

Pour accompagner et matérialiser l'identité visuelle de l'Observatoire des migrations internes, le CNRE en collaboration avec l'OIM, recrute un prestataire de services en vue de conceptualiser et mettre en place le site web de l'Observatoire.

II. Objectif :

Sur la base du site web du CNRE (<http://cnre.recherches.gov.mg/>), conceptualiser, développer et remettre au CNRE et à l'OIM une extension dudit site. Cette extension sera dédiée à l'Observatoire des migrations internes et devra contenir toutes les informations nécessaires à présenter l'Observatoire, son mandat, sa structure et ses activités de recherche et de communication. Cette extension devra être reliée au site du CNRE, et accessible depuis ce-dernier. Il ne devra pas avoir de coûts fixes liés au domaine et la maintenance devra être entièrement gérable par le personnel TIC du CNRE.

III. Responsabilités spécifiques du prestataire de services :

1) **Conceptualiser l'extension du site web :**

- Prendre connaissance à travers des sessions de travail avec le CNRE et l'OIM, de la nature des informations à partager sur l'extension du site web ;
- Proposer des conceptions (les fonctionnalités, l'ergonomie) de l'extension du site web à développer, en ligne avec le site du CNRE.

2) **Mettre en place l'extension e site web:**

- Conceptualiser une extension du site web dynamique et fonctionnel en langues française et malgache ;
- Valoriser dans la conception de l'extension du site web des photos, textes et graphiques relatifs au thème de la migration.

3) **Finaliser le site web:**

- Effectuer les phases tests d'utilisation ; former le personnel du CNRE sur l'utilisation de l'extension du site web et produire un guide d'utilisation du site.
- Installer l'extension du site web chez l'hébergeur indiqué par le CNRE et l'OIM après leur validation

IV. Livrables :

Livrables	Date limite
-----------	-------------



Récolte d'information et briefing, organisé avec le CNRE et l'OIM	+5 jours
Présentation d'une première version du site web	+15 jours
Traitement des retours formulés par les partenaires du projet	+25 jours
Installation du site web sur l'hébergeur	+35 jours
Formation du personnel du CNRE et phase test	+40 jours

V. Profil du prestataire de services :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 dans le domaine de l'informatique ou de la communication avec une composante sur les technologies Internet ;
- Justifier d'un minimum de 2 ans d'expérience professionnelle dans la conception et alimentation de site web avec une base de données intégrée ;
- Avoir réalisé au moins 5 sites web différents ;
- Avoir une bonne maîtrise du français ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques (Microsoft et Acrobat) et des technologies de l'internet (PHP, MySQL, Perl, XHTML, JavaScript, etc.) ;
- Avoir une bonne pratique des outils de retouche d'images (suite Adobe) ;
- L'esprit d'imagination et d'initiative, le sens du design et une expérience dans les produits de publication assistée par ordinateur (PAO) constituent un atout.

Les prestataires intéressés par cet avis sont priés d'adresser leur dossier complet comprenant un curriculum vitae à jour, une proposition d'offres technique et financière, ainsi que les sites de référence au bureau du CNRE.